

# Bulletin du quartier

Gatineau, Printemps - Été 2008

Numéro 6

## **Denise Laferrière**

Conseillère municipale  
District de Hull



Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,



Le printemps un peu frileux tarde à s'installer pour de bon, mais la Ville de Gatineau propose une brochette d'activités estivales tout en proposant une réflexion sur notre manière de consommer et de vivre ensemble. En effet, le conseil municipal en votant une politique de loisirs, sports et plein air oriente notre devenir de telle sorte à favoriser les jeunes âgés de moins de dix-huit ans dans l'offre et la variété de loisirs à Gatineau. C'est sans compter la consultation de la population sur notre projet de politique environnementale qui met l'accent sur le développement durable et relie l'aspect physique d'un lieu à la capacité d'y gagner sa vie tout en préservant la mixité sociale et les interactions entre gens provenant de différents horizons.

## Les RDD, vous connaissez?

Les Résidus Domestiques Dangereux constituent un réel danger pour l'environnement s'ils sont mêlés aux ordures ménagères ou déversés dans le réseau d'égouts. Il existe pourtant une solution fiable afin de récupérer ces RDD. Par exemple :

1. Ampoules fluocompactes : Home Dépôt
2. Médicaments périmés : pharmacies et CLSC
3. Peintures : RONA l'entrepôt et Matériaux à bas prix
4. Piles et téléphones cellulaires : centre de services de Hull et Maison du Citoyen
5. Pneus, huiles usées, filtres usagés batteries de voiture : Canadian Tire
6. Seringues : pharmacies où elles ont été achetées

Pour les autres RDD, rappez-les au centre de récupération de la Ville de Gatineau situé au 860, boulevard de la Carrière de 9 h à 15 h, du 3 mai au 25 octobre 2008. Il est également possible de se départir d'ordinateurs, écrans, imprimantes, clavier et souris ou des vieux équipements électroniques brisés tels que téléviseurs (28 pouces et moins), lecteurs de DVD, magnétoscopes, etc. au même endroit. Ce service est gratuit.

Pour donner une seconde vie à un ordinateur en état de marche, vous pouvez l'offrir au comptoir Saint-Vincent-de-Paul au 102, rue Eddy.

## Le recyclage

Le recyclage pêle-mêle a débuté le 1<sup>er</sup> mai et on vous encourage à utiliser vos bacs de 64 litres en attendant la livraison des gros bacs bleus qui devrait se faire d'ici le 31 juillet. S'il vous reste encore des sacs bleus, vous pouvez continuer à les utiliser jusqu'à ce que vous ayez épuisé la quantité restante. Cependant, il est inutile d'en racheter.



Vous ne pouvez aller chercher votre bac. Il vous sera livré à domicile et vous n'avez pas à être là pour signer. Les citoyens doivent écrire leur adresse sur le bac et non pas leur nom. S'ils déménagent, le bac reste à la même adresse. Notez que l'opération touche les trois logis et moins.

Pour les immeubles de quatre logements et plus, ce sont les propriétaires qui doivent faire la demande. Dépendamment du nombre d'unités de logements, soit qu'on offre aux propriétaires intéressés des gros bacs bleus de 360 litres qui seront livrés ou encore des conteneurs de différentes capacités pour s'adapter aux multilogements (4,6 ou 8).

## Consultation sur le Programme Particulier d'Urbanisme du Centre-Ville :

Consultation sur le Programme Particulier d'Urbanisme du Centre-Ville : notez que des portes ouvertes auront lieu les 17 et 18 juin prochain afin d'obtenir vos commentaires sur le PPU. Dans un premier temps, on récapitulera les principales étapes déjà franchies dans le processus. Puis, dans un deuxième temps, on démontrera l'application concrète du PPU sur un horizon de sept ans soit 2015. Enfin, vous pourrez vous exprimer sur des propositions d'architectes sur l'allure de notre centre-ville en 2025. Cette dernière étape fera l'objet d'ateliers de travail sur place. Vos commentaires lors de cette activité serviront à peaufiner les priorités du PPU lors de son adoption à l'automne 2008 et lors de sa mise en œuvre en 2009.



## Nouvelles brèves - Nouvelles brèves - Nouvelles brèves

Vos avertisseurs de fumée sont-ils en bon état de marche? **Attention**, nos pompiers vont visiter nos maisons et appartements de juin à octobre. Si vos avertisseurs de fumée sont défectueux, vous risquez une amende de 200 \$. Alors, un bon conseil : vérifiez les piles, car vaut mieux prévenir que guérir !

Marché Vieux-Hull sera de retour sur la rue Laval à partir du 19 juin et ce, jusqu'au 30 octobre, à tous les jeudis de 11 h à 16 h 30. Encourageons l'achat local, car nous contribuons à maintenir ou développer des emplois dans notre région!

Avis aux propriétaires de chiens : en avril dernier, la Ville recommandait d'autoriser l'aménagement d'un site « chiens sans laisse » au terrain Saint-Jean Bosco au coût de 6 000 \$. Notez que ce terrain est situé le long de la voie ferrée derrière le terrain de soccer et de baseball actuel. En tout temps, chaque propriétaire de chien devra exercer le plein contrôle de son animal en liberté sur le terrain et ramasser ses excréments pour maintenir les lieux propres. Cet assouplissement du règlement 183-2005 fait suite aux demandes répétées pour une aire d'exercice canin au centre Asticou et au refus de Travaux publics Canada d'accepter de l'aménager.

En effet, le règlement sur le contrôle des animaux voté en 2005 ne permettait pas la présence d'un animal, donc de chiens, dans les parcs, les terrains de jeux et les sentiers récréatifs municipaux, sauf aux endroits autorisés par la Ville. Par cette modification au règlement, la Ville va permettre aux propriétaires de circuler avec leur chien en laisse sur certains parcs et corridors identifiés. Pour ce faire, la Ville devra identifier par une signalisation appropriée, la réglementation pertinente au niveau de service offert que ce soit l'interdiction, l'autorisation de promener le chien en laisse ou encore sans laisse.

L'Épicerie communautaire de l'Île a obtenu de l'Agence de Santé un montant de 20 000 \$ qui permettra à la coopérative de travailler à son plan d'affaires. Je me réjouis de ce partenariat très productif, car il répond au besoin de sécurité alimentaire de la population de l'Île et propose la notion d'empowerment pour combler leurs besoins.

La Maison de l'Amitié a organisé, le 10 mai dernier, une corvée de nettoyage de la rue Hanson et du secteur Jean-Dallaire avec la collaboration de Waste Management qui a offert gratuitement le BBQ aux bénévoles. Comme quoi la fierté de faire un grand ménage peut être une source de collaboration entre plusieurs partenaires et une occasion de bon voisinage avec des membres de l'Association « Village d'Argentine » qui ont mis l'épaule à la roue afin de rendre le quartier plus agréable. Félicitations à tous pour cette belle initiative!

Suite au succès engendré par le jardin situé sur la rue Marie-Lefranc sous la responsabilité de l'Association des Résidents de l'Île de Hull qui entreprend sa cinquième année, il est question de créer un autre jardin derrière l'école Reboul ... De même, suite à des pourparlers avec la communauté portugaise Les Amis Unis, M. Da Costa, son président a donné son accord afin que le terrain vacant faisant face au centre communautaire de la rue Hanson puisse être utilisé à cette fin si le terrain s'y prête. On sait que des analyses de sol à proximité du 83, rue Hanson n'avaient pas permis l'installation d'un jardin à cet endroit d'où la nécessité de trouver un terrain plus propice au jardinage. C'est à suivre...

Aux 4-jeudis, le restaurant-bar de la rue Laval fête son trentième anniversaire de fondation de belle façon. En effet, son propriétaire, François Fortier a obtenu le prix provincial de Tourisme Québec, catégorie restauration et développement touristique en mai dernier. Il a remporté cet honneur parmi 16 candidatures provenant de toutes les régions du Québec. Le 4-jeudis est reconnu pour ses expositions en arts visuels, ses films en plein-air et comme l'endroit de prédilection pour une conférence de presse pendant la belle saison. Bravo Monsieur Fortier ainsi qu'à toute votre équipe!

[www.deniselaferriere.ca](http://www.deniselaferriere.ca)

*Denise Laferrière*

**Denise Laferrière**  
Conseillère municipale du district de Hull  
Téléphone : 819 595-7110 • Télécopieur : 819 595-8138  
Courriel : [laferriere.denise@gatineau.ca](mailto:laferriere.denise@gatineau.ca)  
[www.deniselaferriere.ca](http://www.deniselaferriere.ca)

  
Ville de  
**Gatineau**  
Bureau des conseillers